COMMUNE DE LA MORTE

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 01 juin 2026

Salle du Conseil –Mairie La Morte
Sur convocation du 26 mai 2026

Etaient présents :
MASLO Raymond, COLLAUD Alain, FAVIER Pascale, ECHARDOUR Yohann, GHAOUTI Domitille, GUIGNIER Guillaume, MUTTE Patricia, GUIGNIER Julie, MASSON Julien, GRONSFELD Thierry

Était absente :
BATTISTEL Marie Noelle

Madame Pascale FAVIER est nommée secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 1
(Pouvoir de Mme BATTISTEL Marie Noëlle à Mme GHAOUTI Domitille)
Nombre de membres votants : 11 *(10 pour les points 3 –6 - 7)*

En ouverture de séance, Monsieur le Maire propose l'ajou
Vente succession PONCET –*Point 5*
Création d'un poste de Rédacteur –*Point 6* 35 h
Décision modificative du budget –*Point 7*
Validation de la DSP –*Point 8*
Questions diverses *en point 9 au lieu de point 5*

Les membres du Conseil Municipal vo

La séance débute à 19h20

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026.

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Actes conclus sous délégation d'attribution

date signature	type	intitulé	titulaire	montant HT
26/05/2026	devis	Marquage au sol de la commune équipe départementale	HELIOS	
26/05/2026	devis	Marquage au sol de la commune équipe communale	HELIOS	

Pas d'observation

3. Délégation de service public – Remontées mécaniques et domaines skiab Grand Serre – **Election des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)**

Guillaume GUIGNIER ne participe pas aux votes

Le Maire présente la liste de Pascale Favier 1ère Adjointe, reçue par mail le 27 mai à 14h24 à la mairie et qui propose les candidats suivants :
3 titulaires : Pascale FAVIER –Julien MASSON –Marie-Noelle BATTISTEL
3 suppléants : Julie GUIGNIER –Yohann ECHARDOUR –Patricia MUTTE

Les membres du Conseil Municipal vo
DELIBERATION 2026/06/01

4. Eau et Assainissement

4.1 Adoption du tarif du supplément de prix de la rede potable pour l'année 2026

La Maire présente les éléments suivants :

l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a fixé le 0,39 € HT/m3 et le tarif de la redevance pour pe€ HT/ m3 a pcoeu r l'année 2026.

Le coefficient de modulation, issu des données de fonct à 0.59. Il tient compte de la performance des réseaux.

Il convient de fixer le tarif de la contrevaleur pour la comme suit : multiplier le coefficient de modulation par 0,06, soit 0.0354 € HT /m3

Les membres du Conseil Municipal vo
DELIBERATIONS 2026/06/02

4.2 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service eau potable 2025

Le Maire présente le rapport.
Celui-ci ne suscite aucune remarque de la part du conseil

Les membres du Conseil Municipal vo
DELIBERATION 2026/06/03

5. Vente succession PONCET

Le Maire présente la liste des 23 parcelles composant la succession PONCET dont 14 sont louées à Monsieur FREYNET Frédéric agriculteur à Lavalden 9 parcelles non louées pour le Ma

un montant de 4 000,00 €. Les autres parcelles feront parties d'un a
d'acquérir pour un montant de 11 000,00 €.

Les membres du Conseil Municipal vo

DELIBERATION 2026/06/04 et 05

Abroge et remplace la délibération 2025/11/10

6. Création d'un emploi permanent

Raymond MASLO ne participe pas aux votes

Monsieur Le Maire expose que comme il était prévu lors de son embauche à temps partiel (24h), le contrat de Mme Emilie BELOTTI évolue sur un plein temps (35h).

Les membres du Conseil Municipal vo

DELIBERATION 2026/06/06

7. Décision modificative du budget

Marie-Noelle BATTISTEL ne participe pas aux votes

Monsieur Le Maire expose qu'une sur la créa lité a été donnée lors du ante
calcul de la taxe foncière de Mme BATTISTEL. De ce fait, cette erreur génère un trop perçu de 2 200.00 € e
demande une décision modification du budget pour le remboursement.

Projet de DM

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 10226 : Taxe d'aménagement		2 194.79 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves		**2 194.79 €**
D 2111 : Terrains nus	2 194.79 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**2 194.79 €**	

Les membres du Conseil Municipal vo

DELIBERATION 2026/06/07

8. Délégation de service public – Remontées mécaniques et domaines skiab Grand Serre – validation de la DSP

Monsieur Le Maire présente le projet de DSP reçu de l'avocat Monsieur RYDGE. Après concertation avec les membres du Conseil Municipal il est décidé de modifier :

Article 12.3.3 Obligations relatives à la communication, la promotion et la commercialisation. Allègement des obligations

Article 12.5 Périodes de fonctionnement des installatio
printemps été. 50 Jours au total par saison été

Article 16.2 Grandes visites et grandes inspections.
Suppression de l'obligation de verser à l'autorité conc
estimé de ladite inspection et des travaux de remise à niveau associés.

Article 16.3 Provisions pour Grandes Inspections/grandes visites
Suppression de l'obligation de créer un compte approvisionné a
dépenses de grandes inspections/grandes visites.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le projet.

9. Questions diverses

Retour sur les manifestations vélos du week-end des 30 et 31 mai. Plusieurs po
des 2 évènements Enduro de la Matheysine et la DH de FRT
respect des heures et d'horaires créés d'un événement Prologue « vers le Lou
autorisation préalable, aucune sécurité pour l'Enduro de la Matheysine
donc prévu par la commission Sports et Loisirs de convenir d'une réunion avec les associations concernées
pour faire un bilan et prendre toutes les dispositions
erreurs faites pour une meilleure entente et participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à La Morte, le 01 juin 2026

La Secrétaire de séance
Pascale FAVIER

Le Maire
Raymond MASLO